

# Commune de 57710 Tressange

☎ 03.82.59.10.30 | Email : mairie@tressange.fr

## TARIFS au 1<sup>er</sup> Janvier 2024

Exemple de Calcul Quotient Familial :

<b>REVENU TOTAL</b>	Revenu Fiscal de référence <i>(pour les personnes soumises à l'impôt sur le revenu en France)</i> + /ou Certificat de rémunération et de retenu d'impôts (pour les frontaliers) + Prestations Annuelles CAF FRANCE ou FRANCE + LUXEMBOURG (pour les Frontaliers)
= REVENU ANNUEL TOTAL pour le calcul du Q.F.	

$$\text{Q.F.} = \frac{\text{REVENU ANNUEL TOTAL}}{\text{Nb de parts}} \quad / \quad 12$$

(Retenu par les services fiscaux)

### ANNEXE 1

#### Tarifs périscolaire par enfant Au 1<sup>er</sup> JANVIER 2024

	Horaires	QF de 0 à 500	QF de 501 à 1000	QF de 1001 à 1500	QF de 1501 à 2000	QF de 2001 à 2500	QF supérieur à 2501
<b>MATIN</b>	7h00 8h15	1.63€	1.73€	1.96€	2.38€	2.71€	3.24€
<b>MIDI</b>	11h45 13h45	6.65€	7.52€	8.61€	9.15€	9.69€	10.55€
<b>SOIR 1 De 16h15 à 17h15</b>	16h15 17h15	2.06€	2.16€	2.38€	2.71€	2.91€	3.35€
<b>SOIR 2</b>	16h15 18h30	3.79€	4€	4.44€	4.96€	5.62€	6.16€
<b>Pour info base journée</b>	De 7h00 à 18h30 avec repas et gouter	12.07€	13.25€	15€	16.50€	18.02€	19.96€

Les tarifs sont susceptibles d'être révisés en cours d'année.

Une réduction de 10% est accordée à partir du deuxième enfant sur les frais de garde à compter du 01/09/2022.

Prix du repas = 5.13 € TTC

# Commune de 57710 Tressange

☎ 03.82.59.10.30 | Email : mairie@tressange.fr

## ANNEXE 2

### Tarifs mercredi par enfant Au 1<sup>er</sup> JANVIER 2024

	Journée complète avec repas commune Enfant de TRESSANGE	½ journée avec repas Commune Enfant de TRESSANGE	Journée complète avec repas Enfant extérieur à la commune*	½ journée avec repas Enfant extérieur à la commune*
QF de 0 à 500	16.29€	11.85€	17.80€	12.93€
QF de 501 à 1000	17.37€	12.60€	18.89€	13.81€
QF de 1001 à 1500	18.45€	13.47€	20.18€	14.77€
QF de 1501 à 2000	20.51€	14.77€	22.46€	16.18€
QF de 2001 à 2500	22.68€	16.18€	24.84€	17.80€
QF > à 2500	23.54€	18.34€	25.92€	20.18€

\* enfant non scolarisé dans la commune de TRESSANGE

Les tarifs sont susceptibles d'être révisés en cours d'année.

Une réduction de 10% est accordée à partir du deuxième enfant sur les frais de garde à compter du 01/09/2022.

Prix du repas = 5.13 € TTC

## ANNEXE 3

### Tarifs Accueil de Loisirs Vacances Scolaires Au 1<sup>er</sup> JANVIER 2024

	Journée complète avec repas commune Enfant de TRESSANGE	Journée complète avec repas Enfant extérieur à la commune
QF de 0 à 500	16.40€	18€
QF de 501 à 1000	18.53€	20.33€
QF de 1001 à 1500	20.65€	22.67€
QF de 1501 à 2000	22.77€	24.99€
QF de 2001 à 2500	24.89€	27.33€
QF > à 2500	27.01€	29.67€

Les tarifs sont susceptibles d'être révisés en cours d'année.

Une réduction de 10% est accordée à partir du deuxième enfant sur les frais de garde à compter du 01/09/2022.

Prix du repas = 5.13 € TTC